

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES : APE DU RPI DU MARAIS

Cette association a pour but :

- Le soutien aux activités scolaires et périscolaires pour tout ce qui ne relève pas des compétences de l'éducation nationale ou des collectivités locales
- L'organisation ou la participation à toutes manifestations ou animations susceptibles d'aider et de soutenir le travail des enseignants au sein de l'établissement ou lors des activités extérieures

L'APE participe également à la vie des écoles par le financement des sorties scolaires

Pour réunir des fonds, l'Association organise différentes manifestations : les traditionnelles Fête de Noël et Fête des écoles, ainsi qu'un Vide Grenier.

L'organisation de ces événements suppose la participation des Parents d'Élèves...

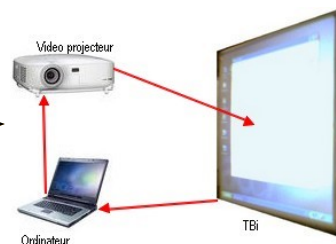
L'APE, c'est aussi une bonne ambiance et un bon moyen de faire connaissance avec les autres familles.

Contacts :

E-mail : apedurpidumarais@gmail.com

Président(e)

Blog pour suivre l'APE et les activités des écoles :
apedurpidumarais.blogspot.com/



Pour toute inscription dans les écoles du RPI, veuillez

- Faire une demande à la mairie du domicile pour les enfants domiciliés sur le RPI et à la Mairie dont dépend l'école pour les enfants des communes extérieures
- ⇒ Présenter le livret de famille et
⇒ un justificatif de domicile
- Présenter à l'école
- ⇒ le carnet de santé de l'enfant avec vaccins obligatoires à jour et
⇒ le certificat de radiation de l'école précédente

MAIRIE DE LIEZ

1 RUE ABBE MIGNE

TEL : 02.51.00.76.15 - FAX : 02.51.87.29.57

E-mail : mairie.liez@wanadoo.fr

MAIRIE DU MAZEAU

10 RUE PRINCIPALE

TEL : 02.51.52.91.14 - FAX : 02.51.52.97.58

E-mail : accueil@mairielemazeau.fr

MAIRIE DE SAINT-SIGISMOND

1 RUE DE LA MAIRIE

TEL : 02.51.52.94.82

E-mail : commune.stsigismond@orange.fr

S.I.G.E. DU R.P.I. DU MARAIS

Mairie 85420 SAINT SIGISMOND

TEL : 02.51.52.94.82

E-mail : sigerpimarais@orange.fr

Les demandes de dérogation pour inscription d'un enfant dans une école hors RPI seront examinées par le SIGE du RPI du Marais conformément à la législation en vigueur (demande à transmettre en Mairie de St Sigismond)

ÉCOLES
DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE
INTERCOMMUNAL DU MARAIS

2022/2023

**Brochure d'accueil
et d'information**

**un accueil complet
et de qualité pour
vos enfants
De 7h15 - 18h30**



**ÉCOLES DE LIEZ, DU MAZEAU
ET DE SAINT-SIGISMOND**

LES TROIS ECOLES

Depuis 2002, les écoles des communes de Liez, Le Mazeau et Saint Sigismond sont en regroupement pédagogique.

Les enfants sont actuellement par classe de 2 niveaux.

(répartition du ressort des enseignants qui évoluent dans une équipe stable).

ECOLE DE LIEZ

Tel : 02.51.00.75.27

Elle accueille les enfants en classe de grande section et de cours préparatoire (GS et CP).

Enseignante : Isabelle BORTOLLOTTI (Chargée d'école (Directrice))

E-mail : ce.0850357b@ac-nantes.fr



ECOLE DU MAZEAU

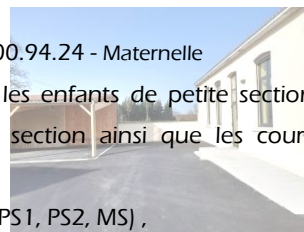
Tel: 02.51.52.91.01- CM & 02.51.00.94.24 - Maternelle

Elle accueille dans deux classes les enfants de petite section 1ere et 2e année et moyenne section ainsi que les cours moyens 1ere et 2e année

Enseignantes: Isabelle JOSLAIN (PS1, PS2, MS) ,

Élodie CHARTIER (Directrice de l'école du Mazeau) (CM1, CM2)

E-mail : ce.0850378z@ac-nantes.fr



ECOLE DE SAINT SIGISMOND

Tel : 02.51.52.93.19

Elle accueille les enfants en classe de cours élémentaire 1ere et 2e année (CE1, CE2).

Enseignante : Marie PROUST (Chargée d'école (Directrice))

E-mail : ce.0850574m@ac-nantes.fr

HORAIRES DE CLASSE

9h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30



S.I.G.E du RPI du MARAIS

(SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ECOLES DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DU MARAIS)

Le SIGE est un syndicat qui est constitué des communes de Liez, le Mazeau et Saint-Sigismond. Chaque commune est représentée par 4 délégués (2 titulaires et 2 suppléants). Le siège social est fixé par les statuts à la Mairie de Saint Sigismond où est assuré le secrétariat .

La présidente est Mme GUILLOT Elisabeth

Il a pour objet :

- L'achat des fournitures nécessaires au fonctionnement des écoles (produits d'entretien..)

- La gestion matérielle et financière des écoles

Achat de matériel innovant (Tableau Blanc interactif, vidéoprojecteur et ordinateurs portables, tablettes...) Dotation pour les manuels scolaires et autres fournitures d'un montant d'environ 70 à 80 €/élève.

- La gestion des crédits pédagogiques

- La gestion des cantines du RPI (Liez, Le Mazeau, Saint Sigismond).

- La gestion de l'accueil périscolaire les matin et soir

- La gestion du personnel pour l'ensemble des services

- Gestion de l'organisation secondaire du transport scolaire

RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque site possède une cantine, les plats sont préparés par la cuisine centrale de l'entreprise **CONVIVIO** à Niort et arrivent chaque jour en liaison chaude. Une solution qui donne entière satisfaction avec des produits en circuits courts, et le pain de la boulangerie locale. Sur site : un service à la demande pour une bonne gestion des déchets

Tarif enfant * 1	QF < ou =600	0.90 €
Tarif enfant * 1	600 < QF < ou = 900	1.00 €
Tarif enfant	QF>900	3.15 €
Tarif adultes & stagiaires		4.40 €

Prix du repas 2023-2024 .

•1 - Uniquement si transmission préalable de l'attestation CAF

indiquant le Quotient Familial au 01/01

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire, désormais géré par le SIGE du RPI du Marais, a pour objet la prise en charge des enfants avant et après la classe .

Matin : 7h15- 9h00

Soir : 16h30-18h30

Il a pour objectif :

- D'accueillir tous les enfants sans distinction
- D'assurer une aide aux devoirs cohérente avec les méthodes des équipes enseignantes
- De mettre en place des projets d'animation en lien avec le projet d'école

Régulièrement dans l'année, certains mardis et vendredis de 17h à 18h30 ont lieu des activités thématiques spéciales

Les parents seront invités à ne venir chercher leurs enfants qu'à 18h30.

Site d'accueil :
ECOLE PUBLIQUE du LE MAZEAU

Inscription directe auprès des animatrices
AVRIL Adélaïde ou **PEROCHEAU Céline** (Directrice)

Tel accueil périscolaire :

02.51.52.91.01 - ligne de l'école

06.95.85.67.28 - portable du service

TARIFS

Facturation du service avec la cantine

Les familles doivent signaler au SIGE les changements de coefficient familial intervenant en cours d'année scolaire.

Cette activité reçoit l'aide de la CAF VENDEE

	TARIFS : QF <900	TARIFS : QF >900
Tarif matin	2.00	2.20
Tarif soir	2.80	2.90
JOURNÉE ENTIÈRE	4.60	5.00



TRANSPORT SCOLAIRE

Un pré ramassage (du domicile à une école du RPI) est effectué le matin et le soir pour les parents qui le souhaitent. Il est également possible de s'inscrire pour le transport d'école à école. Les inscriptions et réinscriptions se font en ligne sur le site du Conseil Régional des pays de la Loire (gestionnaire) à l'adresse suivante :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-aux-transport-scolaires>

Le SIGE est organisateur secondaire pour le transport sur le RPI.



LES ENFANTS SONT PRIS EN CHARGE 10 MIN AVANT LE DÉBUT DES COURS,

CEUX NE DÉJEUNANT PAS AU RESTAURANT SCOLAIRE SONT REPRIS EN CHARGE À 13H20.